



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sciences des religions

de l'Université d'Artois

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Lille

Etablissement déposant : Université d'Artois

Académie(s) : Lille

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : Université du Littoral Côte d'Opale – ULCO

Mention : Sciences des religions

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150007777

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Arras.

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Sciences des religions* de l'offre de master de sciences humaines et sociales (SHS) de l'Université d'Artois, co-habillée avec l'Université du Littoral, ouverte depuis l'année universitaire 2010-2011, comporte une seule spécialité, d'intitulé différent « Etude des faits religieux », avec laquelle elle s'identifie. Elle accueille un petit nombre d'étudiants (8 en master 1, 6 en master 2 en 2012-2013), issus de licences de SHS ou professionnels confrontés au fait religieux.

Elle a pour objectif l'étude du fait religieux sous plusieurs aspects correspondant à des disciplines variées du domaine SHS, comme l'histoire, la sociologie, le droit, la philosophie.

L'ambition de cette mention à finalité recherche dominante, adossée à quatre unités de recherche (dont une de l'Université du Littoral) et au réseau du groupement d'intérêt scientifique Institut d'étude des faits religieux (IEFR), est de former de futurs doctorants possédant la capacité d'évaluer l'enseignement du fait religieux dans le monde et particulièrement en Europe, principalement par la formation pluridisciplinaire qu'elle leur fournit sur les deux ans. L'accent est mis sur la participation aux séminaires méthodologiques qui viennent en appui des enseignements fondamentaux (choix entre des cours d'histoire, de philosophie, de sociologie notamment) dispensés dans chacun des semestres du master.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La présentation de la mention souligne l'apport des différentes disciplines mobilisées dans l'étude des faits religieux, même si la spécificité de cet enseignement ne ressort pas nettement de ce croisement disciplinaire. La notion de fait religieux n'est pas définie elle est aussi bien de nature historique que sociologique ou même culturelle et l'objectif de cette formation est général plus que lié étroitement à son objet spécifique (le fait religieux) : il s'agit de former des étudiants dans le domaine des sciences humaines, de leur donner des capacités d'analyse et de synthèse, d'expression et de jugement, à travers l'étude peut-être un peu trop disséminée des faits religieux. La disparition de la langue vivante et de l'outil informatique en master 2 (M2) est étrange, dans le cadre d'une formation destinée à permettre une meilleure lecture des enjeux d'une société mondialisée. Par ailleurs le choix d'unités d'enseignement (UE) parmi des disciplines aussi spécialisées que l'herméneutique et la théologie requiert des compétences que les étudiants doivent déjà avoir pour pouvoir faire de tels choix.

L'offre de cette mention est unique dans la région (pas de mention semblable dans les autres masters de la région), ce qui est un atout important. L'adossement des enseignements et surtout des séminaires méthodologiques à quatre unités de recherche de la région (trois à l'Université d'Artois et une à l'Université du Littoral) est également un atout important dans cette offre de formation principalement (pour ne pas dire uniquement) destinée à la formation de futurs doctorants en sciences humaines. En revanche, la liaison avec les milieux socio-professionnels ne semble pas établie institutionnellement. L'ouverture internationale ne semble pas non plus être très pratiquée, alors que l'un des objectifs de cette formation à l'étude des faits religieux (aussi à travers son enseignement dans le monde) est la comparaison des approches culturelles différentes.

Les étudiants viennent de la région (et du monde professionnel, enseignants, professionnels de la santé notamment). Cette mention est récente (ouverture à la rentrée 2010), ce qui explique la faiblesse des effectifs, malgré une petite progression sur les trois promotions de référence (2 puis 3 puis 8 étudiants en M1). Quelques étudiants supplémentaires (3 étudiants) venant d'une autre formation ont rejoint le M2, mais cela reste très peu et constitue le principal sujet de préoccupation de cette évaluation. Un bilan sur l'insertion professionnelle et le devenir des étudiants au sortir de la mention est difficile à établir sur une base aussi étroite d'effectifs et sur une durée très courte. Les étudiants actuels envisagent une poursuite de leurs études en doctorat, mais il n'est pas possible de se prononcer sur les débouchés attendus à terme de ce type de doctorat et plus généralement sur l'insertion professionnelle des diplômés de cette mention. Le dossier est très vague sur ces questions et formule surtout des vœux ou des espoirs.

L'équipe pédagogique est composée d'enseignants-chercheurs en majorité de l'Université d'Artois, PR et MCF (l'actuel et récent directeur, MCF, succède à un PR parti à la retraite et spécialiste des questions de la laïcité). La pluridisciplinarité qui est le point fort de la mention est bien représentée dans la composition de l'équipe pédagogique (histoire de l'art, histoire, sociologie, philosophie, langues). Le comité scientifique du master comprend le directeur de la mention, les directeurs des équipes des unités de recherche d'adossement de la mention et le directeur de l'IEFR (Institut d'étude des faits religieux). Le dossier indique que les étudiants interrogés semblent avoir été satisfaits des enseignements suivis et du pilotage de la formation. L'autoévaluation est équilibrée, avec cependant une minoration de la question des effectifs et des débouchés professionnels. Le dossier présenté est détaillé et plutôt bien organisé, avec cependant de nombreuses incertitudes ou approximations concernant le contenu des séminaires, la liste des établissements avec lesquels il y a une coopération, et les perspectives pour renforcer les effectifs. Un effort est fait pour renforcer la spécificité de cette mention.

- Points forts :

- L'originalité de la mention et l'importance de l'étude du fait religieux aujourd'hui.
- Le caractère unique de cette offre dans la région, ainsi que sa complémentarité avec les autres mentions de l'offre de master de sciences humaines de l'Université d'Artois.
- Le suivi des étudiants, avec l'organisation de séminaires et l'accompagnement de la rédaction des mémoires en M1 et M2.

- Points faibles :

- Le principal point faible est bien sûr la faiblesse des effectifs, qui ne progressent pas beaucoup d'une année à l'autre.
- Le caractère assez indéterminé des débouchés professionnels autres que celui de la recherche et de la préparation d'un doctorat.
- L'absence de liens institutionnels avec d'autres pays, concernés par l'étude du fait religieux.



- Recommandations pour l'établissement :

Il faudrait faire davantage connaître cette formation dans les universités de la région, afin d'attirer les étudiants intéressés par ce type d'étude, original et actuel. Le renforcement de l'apprentissage de la langue vivante et une meilleure lisibilité du contenu des séminaires (et de la différence entre ceux du M1 et ceux du M2) contribueraient à une plus grande attractivité de cette mention.



Evaluation par spécialité

Etude des faits religieux

La mention *Sciences des religions* ne comportant que cette unique spécialité, l'évaluation ci-dessus de la mention vaut pour la spécialité.



Observations de l'établissement



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

MASTER

Demande N° : S3MA150007777

Intitulé : Sciences des Religions

Cette réponse à l'avis des experts apporte des éléments complémentaires sur les principales observations formulées dans le rapport d'évaluation de l'AERES.

- La faiblesse des effectifs

L'équipe pédagogique a bien conscience de la faiblesse des effectifs du master. Elle tient en grande partie au fait que le public principalement visé est déjà engagé dans des activités professionnelles et repousse parfois le moment de l'engagement dans le processus de formation. C'est pourquoi il a été envisagé d'ouvrir le master dès la rentrée 2014 à la formation à distance. Cela devrait permettre de rassurer ceux qui sont hésitants face à la contrainte de cours en journée ou rebutés par la distance entre leur domicile et le campus d'Arras. Il faudra cependant veiller à favoriser les contacts et les échanges entre les différents étudiants en organisant, par exemple, une journée de rencontre.

Une campagne d'information est également prévue pour élargir l'audience de la formation. Il est en particulier envisagé de cibler le secteur de l'enseignement et des cadres de santé et de viser, en raison de la proximité de la frontière, les enseignants de religion belges qui désirent parfaire leur formation par l'obtention d'un diplôme de niveau master en relation avec leur activité professionnelle.

- L'indétermination des débouchés professionnels en dehors de la recherche

La question des débouchés professionnels d'une formation en master est fondamentale. Mais, elle se pose de manière différente selon les formations et les publics concernés par cette formation. En France, à ce jour, et contrairement à ce que l'on peut observer dans d'autres pays de l'Union européenne, l'étude des faits religieux ne conduit pas à l'exercice de métiers clairement identifiés. Cependant, elle est d'une contribution primordiale pour des enseignants chargés de l'enseignement obligatoire des faits religieux ou pour ceux, comme les professionnels des secteurs sanitaire et social, qui sont confrontés quotidiennement aux croyances voire aux revendications religieuses de certains usagers. Le master offre à ces personnels des possibilités d'appréhension ou d'approfondissement de leurs pratiques professionnelles et leur fournit également des occasions de connaître une amélioration de leurs carrières en briguant des postes à profil en adéquation avec leurs aspirations ou des postes à responsabilité.

- L'absence de liens institutionnels et en particulier avec d'autres pays concernés par l'étude des faits religieux

La mise en œuvre de cette mention récente à l'université d'Artois (rentrée 2010) n'a pas encore permis de consolider les contacts avec les milieux socioprofessionnels par l'instauration de liens institutionnels. Cela fera l'objet de toute l'attention de l'équipe pédagogique qui espère bénéficier pour ce faire du soutien de l'établissement. Elle peut

d'ores et déjà compter sur le réseau de l'Institut d'Etude des Faits Religieux et les Equipes d'accueil d'adossement du master pour faciliter cette opération.

De même, l'ouverture internationale sera resserrée et renforcée par la formalisation de contacts et de coopération de recherche déjà existantes pour la rendre plus visible.

Le Président,

